



Certificat d'accréditation

N° : 2-084 Rév 00

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), crée par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

SARL Expertise Contrôle Inspection Services (E.C.I.S)

Adresse : Cité Cheikh El Mokrani 02, Hassi Messaoud - Ouargla

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'inspection conformément à la norme ISO/IEC 17020 : 2012 et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec l'European co-operation for Accreditation EA-MLA et des accords de reconnaissance mutuelle avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

Date de prise d'effet : 29/01/2025

Date de fin de validité : 28/01/2028

La Directrice Générale

BOULSNANE Wafa



ANNEXE TECHNIQUE REV 00

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

Nom : **SARL Expertise Contrôle Inspection Services E.C.I.S**

Adresse : **Cité Cheikh El Mokrani, 02 Hassi Messaoud, wilaya de Ouargla.**

Est accrédité par ALGERAC, Département Inspection, pour les activités d'inspection selon la norme : **ISO/IEC 17020 :2012** en tant qu'organisme d'inspection de **(type A)** dans les domaines :

- **Contrôle des appareils de levage (APL) ;**
- **Contrôle des appareilles et installations électriques (APE).**

Note : Un organisme de **type A** est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante

SITE CONCERNE	- Siege : Cité Cheikh El Mokrani, 02 Hassi Messaoud, wilaya de Ouargla. - Tel : 0770 34 21 12 - Fax : 029 78 74 35 - Email : sarlecis.hmd@gmail.com
----------------------	---

Date de prise d'effet le : 29 Janvier 2025

Date de fin de validité le : 28 Janvier 2028

**Pour le Directrice Générale et par délégation
Chef de Département inspection
BENNACEUR Massinissa**

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émis

PORTEE D'ACCREDITATION**Domaine Général : 1. ELECTRICITÉ**

Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection Inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, Spécifications techniques
1. Contrôle des Appareils et installations électrique (APE)	- Contrôle Visuel - Prise de mesure	- Inspection période - Inspection sur chantier	- Mégohmmètre - Mesureur de terre - Pince de terre - Pince ampérométrique - Pince numérique	- Décret n° 01-342 - Décret n° 87-182 - Arrêté JORA n° 4 Art 14 - NFC 13 100 - NFC 15 100 - NFC 13 200 - NFC 52 100 - Procédure interne PRT-03

Domaine Général : 2. ELECTROMÉCANIQUE

Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection Inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité...	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, Spécifications techniques
2. Contrôle des appareils et accessoires de levage (APL) Fixes/Mobile/Sur site	- Contrôle Visuel - Contrôle non destructif	- Inspection période - Inspection sur chantier	- Pied à coulisse - Mètre à ruban	- Décret N° 91-05 - Loi N° 88-07 - ISO 4308-1 - ISO 4308-2 - ISO 4309 - ISO 4310 - Procédures interne PRT-02

Responsable d'accréditation
M. BOUAROURI Mohamed